



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale du Trésor



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 31 – Semaine du 9 au 13 août 2021

## En bref

### Tunisie :

- Le FMI approuve une allocation générale de droits de tirages spéciaux
- Le déficit budgétaire se résorbe de 3,4 Md TND fin mai 2020 à 1,4 Md TND fin mai 2021 (1 Md EUR à 0,4 Md EUR)
- Coronavirus : la campagne de vaccination s'accélère
- La STEG appelle à la rationalisation de la consommation d'électricité
- Interdiction de voyage pour 12 individus soupçonnés de corruption dans des marchés d'extraction et de transport de phosphates
- Baisse des prix de l'eau minérale d'au minimum 5%

### LE CHIFFRE À RETENIR

**1,4 MD TND**

Déficit budgétaire sur les 5 premiers mois de l'année 2021

### Libye :

- TotalEnergies livre des unités de production d'oxygène à cinq hôpitaux libyens

## Tunisie

### • Le FMI approuve une allocation générale de droits de tirages spéciaux

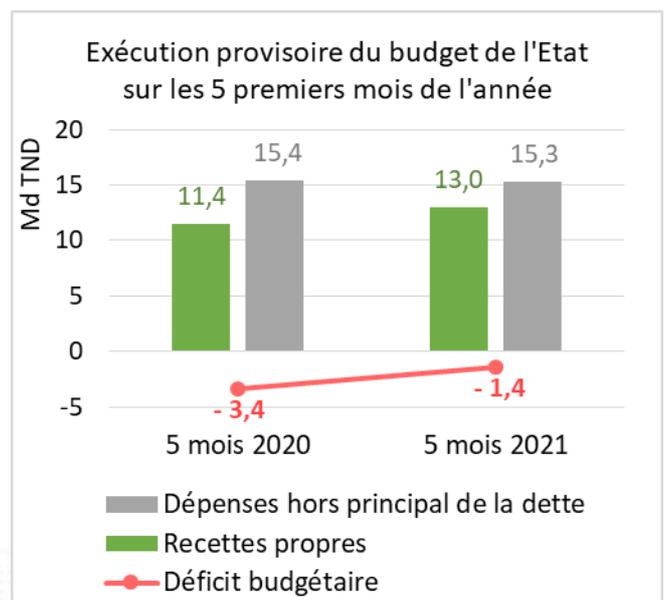
D'après un communiqué du FMI, le conseil des gouverneurs de l'institution a approuvé une allocation générale de droits de tirages spéciaux (DTS) de 650 Md USD le 2 août 2021, la plus importante allocation de DTS de l'histoire du FMI selon la directrice du Fonds Mme Kristalina Georgieva. Cette allocation vise à augmenter les liquidités dans le monde, stimuler la confiance et renforcer la stabilité de l'économie mondiale dans le contexte de crise actuel. L'allocation entrera en vigueur le 23 août 2021 et sera attribuée aux pays membres proportionnellement à leur quote-part au FMI. **L'allocation de DTS à la Tunisie devrait ainsi atteindre près de 750 M USD.** Mme Georgieva a par ailleurs précisé que des options sont actuellement étudiées afin de transférer des DTS des pays les plus riches aux plus pauvres et vulnérables afin de les soutenir face à la pandémie.

Les droits de tirage spéciaux sont un instrument monétaire international créé par le FMI en 1969 pour compléter les réserves officielles des pays membres. Le DTS est l'unité de compte du FMI et de quelques autres organisations internationales. La valeur du DTS repose sur un panier de cinq monnaies : le dollar des États-Unis, l'euro, le renminbi chinois, le yen japonais et la livre sterling.

### • Le déficit budgétaire se résorbe de 3,4 Md TND fin mai 2020 à 1,4 Md TND fin mai 2021 (1 Md EUR à 0,4 Md EUR)

L'exécution du budget à fin mai 2021 fait état d'une **hausse des ressources propres (+13,6% en glissement annuel à 13 Md TND, soit 4 Md EUR)**, alors que **les dépenses publiques hors principal de la dette ont légèrement baissé (-0,9% en g.a. à 15,3 Md TND, soit 4,7 Md EUR)**. Le déficit budgétaire s'est

ainsi résorbé de 3,4 Md TND (1 Md EUR) fin mai 2020 à 1,4 Md TND (437 M EUR) fin mai 2021. **La hausse des ressources propres** provient essentiellement des recettes de la TVA (+36,1% à 3,5 Md TND) et de l'impôt sur le revenu (+8,7% à 3,9 Md TND), en lien avec la légère reprise de l'activité économique suite à la crise de la covid-19, tandis que les recettes non fiscales ont diminué (-27,6% à 923 M TND). **Côté dépenses**, la masse salariale a continué d'augmenter (+6,4% à 8,5 Md TND, soit 56% des dépenses totales hors principal de la dette), tandis qu'une baisse a été enregistrée pour les dépenses d'investissements (-40% à 989 M TND) et les interventions et transferts (-10,3% à 2,7 Md TND, notamment grâce à la baisse des subventions aux carburants de -68,8% à 200 M TND). A noter que les **ressources d'emprunt (pour répondre au besoin de financement) sur les 5 premiers mois de 2021 ont progressé de +20,2% en g.a. à 5,9 Md TND – 1,8 Md EUR**. Il s'agit pour 65% d'emprunts domestiques et pour 35% d'emprunts extérieurs. Enfin, **l'encours de la dette fin mai 2021 s'élevait à 98,1 Md TND – 30,1 Md EUR** – et était essentiellement de la dette extérieure (62%).



## • Coronavirus : la campagne de vaccination s'accélère

La journée nationale de vaccination lancée par le président de la République tunisienne Kaïs Saïed a permis de vacciner 551 008 personnes en une journée le dimanche 8 août 2021, un niveau record de vaccination qui équivaut à environ 4,7% de la population. Le président a annoncé qu'une deuxième journée « portes ouvertes » de vaccination aura lieu le dimanche 15 août à destination des 18-39 ans inscrits sur la plateforme Evax jusqu'au 10 août inclus.

Au 10 août, 618 124 cas de contamination à la Covid-19 et 23 310 décès ont été confirmés ; 2 688 237 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin (23,0% de la population), dont 1 266 464 sont entièrement vaccinés (10,8% de la population).

## • La STEG appelle à la rationalisation de la consommation d'électricité

Alors que la Tunisie enregistre des records de chaleur, la consommation d'électricité a atteint un pic lundi 9 août (4434 Mégawatts), entraînant des coupures d'électricité. La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) a assuré qu'elle mobilisait toutes ses unités de production et ses ressources logistiques pour faire face à ces circonstances climatiques exceptionnelles, appelant néanmoins ses clients à limiter leur consommation.

## • Interdiction de voyage pour 12 individus soupçonnés de corruption dans des marchés d'extraction et de transport de phosphates

Le lundi 9 août dernier, le Parquet a interdit de voyage 12 suspects soupçonnés de corruption dans des accords d'extraction et de transport de phosphates. Parmi les suspects figurent un ancien ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, un ancien Directeur Général de la Compagnie des

Phosphates de Gafsa (CPG), un contrôleur financier du ministère des Finances, deux directeurs de la CPG, des gérants d'entreprises sous-traitantes et un ancien député. **Cette sanction s'inscrit dans le cadre de la lutte anti-corruption portée par le Président de la République Kaïs Saïed.** Pour rappel, la CPG, ancien fleuron de l'économie tunisienne, a vu sa production s'effondrer depuis la Révolution, en raison, notamment, de mouvements sociaux récurrents et de graves problèmes de gouvernance et de corruption.

## • Baisse des prix de l'eau minérale d'au minimum 5%

En réponse à la demande d'une baisse générale des prix du Président de la République, la Chambre Syndicale Nationale de l'Eau en Bouteille de l'UTICA a approuvé la diminution des prix de vente à la production des eaux minérales. Cette baisse, aux taux variables avec un seuil minimal de 5% et est entrée en vigueur le lundi 9 août. Il est à noter que l'accès à l'eau potable est un droit garanti par l'article 44 de la Constitution.

## Libye

### • TotalEnergies livre des unités de production d'oxygène à cinq hôpitaux libyens

Dans le cadre de sa contribution à la lutte anti-COVID en Libye, la compagnie pétrolière a commencé, au début du mois, à livrer des unités de production d'oxygène à cinq hôpitaux du pays. L'aide est principalement destinée aux régions manquant sévèrement d'oxygène. TotalEnergies agit en coopération avec le département du développement durable de la National Oil Corporation (NOC). La situation sanitaire en Libye demeure préoccupante : au 11 août, 271 981 cas de contamination à la Covid19 et 3 850 décès ont été confirmés ; 764 233 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin (11,3% de la population).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye  
Rédacteurs : Florentin Hyvert, Marie Schutz, Chloé Stutzmann

Pour s'abonner : [chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr](mailto:chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr)

Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>